

L'ONE EN MOUVEMENT

L'Office de la Naissance et de l'Enfance est, on le sait, l'organisme de référence de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour tout ce qui concerne l'enfance, les politiques de l'enfance, la protection de la mère et de l'enfant, l'accompagnement médico-social de la (future) mère et de l'enfant, l'accueil de l'enfant en dehors de son milieu familial et le soutien à la parentalité.

A ce titre, les décisions que prend le Conseil d'Administration de l'ONE lors de ses réunions mensuelles ont un impact direct sur le quotidien des parents et de leurs enfants, sur le travail de ses propres agents mais également sur l'ensemble des structures qu'il a pour mission d'accompagner en vue de s'assurer de leur bon fonctionnement.

Il va de soi que ces décisions ne visent qu'un seul but : améliorer toujours davantage la qualité des services rendus aux familles et répondre aux besoins nouveaux d'une société en mutation constante.

Trop souvent, néanmoins, les décisions du Conseil d'Administration de l'ONE restent peu connues du grand public, même si celui-ci en ressent les effets à terme dans sa vie familiale.

C'est pourquoi nous vous ferons part régulièrement des initiatives les plus marquantes prises chaque mois par l'ONE, tout en nous tenant à votre disposition pour aller plus loin dans le dossier et de vous fournir tous les détails qui pourraient vous intéresser.

Depuis toujours et plus que jamais, l'ONE bouge, avance, progresse, rénove, innove, au bénéfice de tous les enfants et de leur famille... et il est utile que cela se sache !

L'one a adopté son budget 2012

En sa séance du 29 novembre 2011, le Conseil d'administration de l'Office a adopté, à l'unanimité, le budget Initial 2012 de l'Office.

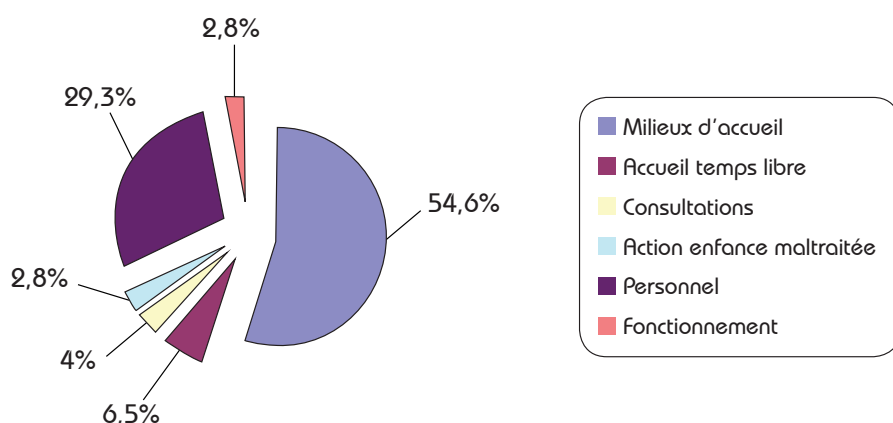
Dans le contexte de la crise budgétaire actuelle, le Conseil d'administration a tenu à se montrer solidaire des acteurs de terrain afin de préserver la qualité des services collectifs qu'ils rendent quotidiennement en faveur de l'enfance et des familles. Sont dès lors sauvegardés les moyens d'actions dédiés aux milieux d'accueil, à l'accueil temps libre, aux consultations prénatales et pour enfants, à l'action au bénéfice de l'enfance maltraitée, à l'adoption et au soutien à la parentalité.

Ceci n'a été possible que grâce à la compression de toute une série de dépenses et, malheureusement, par le renoncement à des politiques nouvelles et à l'amélioration significative des actions existantes en matière d'accueil et d'accompagnement.

Le Conseil d'Administration unanime a également regretté que les moyens budgétaires accordés à l'institution ne lui permettent, ni de répondre au problème de la pénurie de médecins par le biais d'une revalorisation équitable de leurs honoraires, ni de rencontrer les besoins des familles par l'ouverture d'un nombre significatif de nouvelles places d'accueil, ni encore d'apporter aux locaux de consultation les améliorations nécessaires.

Le budget Initial 2012 présente un total de dépenses de 260.927.000 €.

Répartition Dépenses Budget Initial 2012



Comme le montre le graphique ci-dessus, ce montant se répartit entre les différentes missions allouées à l'O.N.E.

On constatera que plus de la moitié du budget est consacré au subventionnement du secteur de l'accueil, tandis que près de 30 % du budget couvrent des frais de personnel. Il convient de noter, néanmoins, que plus de la moitié du personnel de l'Office œuvre sur le terrain, au sein des consultations pour enfants et prénatales.

Les quelque 15 % restants se subdivisent entre l'accueil temps libre, les consultations et l'enfance maltraitée. Enfin, un petit 3 % du budget recouvre les frais de fonctionnement.

Pour permettre ces dépenses, l'Office perçoit une dotation de la Communauté française qui s'élève à 248.547.000 € pour l'année 2012.

Un montant de 6.915.000 € provient de diverses recettes telles que des recettes fonctionnelles, des revenus financiers, des recettes exceptionnelles et/ou des recettes avec affectation.

Si, pour l'essentiel, les missions fondamentales de l'Office pourront être remplies en 2012, malgré les efforts budgétaires considérables consentis, il faut être conscient que cette opération ne pourra être renouvelée sans dommage en 2013.

Contact :

Caty Guillaume (Responsable du Service Communication externe)

0486/505153

caty.guillaume@one.be

